

SCIENCES

« Nous devons agir pour sauver
la forêt de Chantilly »

Comme dans bien des zones boisées en France, le réchauffement climatique fragilise des dizaines de milliers d'arbres.

PROPOS RECUEILLIS PAR
DELPHINE CHAYET

ENVIRONNEMENT La forêt de Chantilly, qui fut léguée à l'Institut de France par le duc d'Aumale en 1884, est en danger.

Un colloque est consacré ce samedi à la sauvegarde de ce massif de chênes, de pins sylvestres et maritimes, ou encore de tilleuls. Le général Jérôme Millet, délégué du chancelier en charge du domaine rural, fait part de son inquiétude.

LE FIGARO. - Le dernier plan de gestion de la forêt de Chantilly arrive à échéance en 2020. Quel en est le bilan ?

Gal Jérôme MILLET.- Comme de nombreuses forêts françaises, le domaine boisé de Chantilly va très mal. Environ 50000 chênes sont en voie de dépérissement avancé, et devront être coupés dans les années à venir.

De nombreuses tentatives de plantations récentes ont échoué. Les jeunes plants peinent à survivre. Avec l'Office national des forêts, nous avons pris la mesure de la catastrophe annoncée.

Si rien n'est fait, on aura dans cinquante ans une lande broussailleuse parsemée de tilleuls chétifs et d'arbres morts, en lieu et place de la forêt.

Celle-ci s'étend sur 6 300 hectares et traverse dix-huit communes, deux départements et deux régions. Nous avons décidé d'être transparents et de présenter un état des lieux de la situation ainsi que nos pistes de réflexion.

Élus, associations de défense de l'environnement, riverains, chasseurs, forestiers, scientifiques... Nous allons avoir besoin de tout le monde !

Quelle est la cause de cette situation difficile ?

Le premier responsable est le réchauffement climatique. Un examen depuis 1690 des archives du musée Condé, qui est localisé dans le château de Chantilly, révèle une situation inédite. Nous connaissons un réchauffement de 1,5 °C depuis trente ans.

La forêt de Chantilly aura sans doute en 2050 le climat qui prévaut aujourd'hui à Toulouse et Albi...

Sécheresse et chaleur estivales fragilisent les arbres, qui se trouvent de surcroît plus vulnérables face à certains pathogènes. Le hanneton forestier cause par exemple énormément de dégâts. Ce coléoptère vit sous terre à l'état de larve et se nourrit en dévorant les racines. Se faisant il prive les arbres d'eau et de nutriments. Au printemps, tous les quatre ans, il sort de terre sous la forme d'un insecte volant et pataud. Il monte dans l'arbre et mange ses feuilles. Et il se reproduit. 70 % de la surface forestière est infestée. Nous sommes démunis. Le phénomène a déjà été décrit au XIXe siècle, mais il prend aujourd'hui des proportions dramatiques.

Quels problèmes spécifiques posent les grands herbivores ?

En France, le nombre de cervidés a été multiplié par dix depuis trente ans et le nombre de sangliers par vingt. Ce n'est pas une spécificité de Chantilly. Pendant la saison de la chasse, les animaux se réfugient en bordure de forêt et dans les plaines alentours. Les concentrations de chevreuils et de cerfs y sont impressionnantes à certaines périodes de l'année ! Ces animaux font des dégâts dans les champs agricoles et en forêt. Ils mangent les jeunes peuplements d'arbres, souvent destinés à la production de bois d'œuvre.

Quelles solutions envisagez-vous ?

La première étape consistera à rechercher de nouvelles espèces plus résistantes à la chaleur et aux sécheresses. Nous pensons au chêne pubescent, au chêne vert, au pin maritime, à l'érable de Montpellier et au cèdre de l'Atlas.

Pour commencer, nous planterons ces essences sur de petites parcelles afin de voir si elles s'y plaisent. Si c'est le cas, nous les planterons en futaies irrégulières, mélangeant des arbres d'espèces et d'âges variés. Les scientifiques nous disent qu'une forêt panachée est plus résistante. Enfin nous abandonnons les coupes rases. Cette pratique qui consiste à couper tous les arbres, principalement des chênes, pour replanter en ligne n'est plus soutenable. Cela libère beaucoup de CO2 dans l'atmosphère et favorise le pullulement des hannetons.

L'idée n'est toutefois pas d'arrêter la vente d'arbres, qui rapporte environ 400000 euros par an au domaine. Enfin, nous essayons d'impliquer les chasseurs dans la sauvegarde de la forêt.

De quelle manière ?

Nous leur demandons d'être coresponsables du territoire. Actuellement les chasseurs s'occupent prioritairement de leurs actionnaires : cela les amène à s'assurer que le gibier ne diminue pas trop d'une saison à l'autre, en préservant les femelles par exemple. Dans les baux de chasse que nous venons de renouveler, il est prévu qu'ils suivent une formation à Bel val dans les Ardennes, et à Bois-Landry du côté de Chartres pour améliorer leurs pratiques. Par exemple, chasser de manière plus aléatoire et moins linéaire lors des battues en allant au cœur de la forêt.

Vous comptez aussi sur les habitants. Pourquoi ?

Le comité scientifique que nous avons constitué propose différents projets de recherche. Nous avons par exemple créé 300 placettes d'observation disséminées dans la forêt. Ces espaces délimités de 100 m² environ vont servir de témoins des changements à venir. Nous avons fait appel à des volontaires qui ont été formés à décrire minutieusement la végétation présente : les arbres, les plantes, les champignons mais aussi leur taille, leur état de santé, etc. Nous disposons grâce à eux d'une photographie des écosystèmes forestiers.

Vous rejetez la solution du « laisser-faire ». Pour quelle raison ?

Certains, persuadés que la nature se débrouillera mieux sans intervention humaine, vont nous le reprocher. Nous pensons que ce serait une lourde erreur.

Si nous n'agissons pas pour « sauver » la forêt, elle va périr et ne rendra plus les immenses services qu'elle rend actuellement : économique, écologique, patrimonial, social. C'est impensable. La forêt de Chantilly dans cinquante ans ne ressemblera pas à celle d'aujourd'hui. Mais elle doit rester une belle forêt vivante.